



GT - Université de Bordeaux

AT5



Comment favoriser la solidarité dans
l'enseignement supérieur dans un contexte de
transition écologique ?

Synthèse des solutions



Mesures court-terme

(la prochaine rentrée)

Solution 1 : Un portail unique qui rassemble les informations destinées aux étudiants

Solution 3 : Une campagne de sensibilisation

Plus important



Mesures long-terme

(3 ans)

Solution 2 : Investir dans lieu ressource pour le DD.

Moins important

Un portail d'informations unique - CT



Quoi ?	Un guichet unique bien organisé sur le site de l'Université, avec les aides pour améliorer l'accès aux informations sur la santé, les emplois étudiants, l'accès au logement, le transport et l'alimentation.
Objectif	Permettre d'identifier les problèmes étudiants à la racine pour ensuite mettre à disposition les informations pertinentes sur un portail unique.
Qui ?	<p>Pour la récolte d'informations clés : la mairie, le Conseil général, Les réseaux de transport (Tbm), les contacts de l'Université en matière d'étude de la situation étudiante (pour exemple les associations étudiantes)</p> <p>Pour la création et la gestion du portail d'information : le service communication de l'Université</p>
Quelles actions ?	1° Par le biais d'un questionnaire aux étudiants lors de leur inscription sur les différentes questions : santé, logement, transport, alimentation, avec une redirection automatique sur les liens appropriés pour chaque réponse, 2° Récolter les informations par une interrogation en interne et externe des initiatives pour aider ou améliorer la situation des étudiants, 3° Mise en place du portail à la rentrée 2021-2022.
Limites	Risque de blocage financier par la récolte d'information chez des partenaires privés

Un espace commun et solidaire - LT



Quoi ?	La création d'un espace multi-service, un lieu de sensibilisation au DD grâce à des expositions, des campagnes de communication, des débats.
Objectif	L'objectif est d'ouvrir l'Université et de favoriser la solidarité autour du DD par la création d'un espace commun.
Qui ?	Les étudiants (création de job étudiant ayant pour mission la surveillance du tiers-lieu) et les usagers, (participation à la gestion du tiers-lieu).
Quelles ressources ?	Ouverture rentrée 2022-2023 avec le budget ACT et CVEC.
Quelles actions ?	1°Etat des lieux et enquête sur les besoins de la communauté, 2°Achat des algeco, appel d'offre auprès d'une agence, 3° A la suite de l'enquête définir les espaces nécessaires/adaptés aux usages, 4°Campagne de communication auprès de la communauté (étudiants et personnels) afin de faire vivre le lieu, avec des aménagements, des équipements et une programmation événementielle.
Limites	La problématique d'un lieu de proximité et l'accord du PCSI pour une surveillance tardive du lieu.

Campagne de sensibilisation systémique- CT



Quoi ?	Sensibilisation à toute forme de discrimination par des campagnes de communication systémiques au sein de chaque établissement de l'Université (affiches, témoignages).
Objectif	Sensibilisation à toute forme de discrimination au sein de l'Université.
Qui ?	Le service communication de l'Université, les associations ayant pour but la prévention et la sensibilisation à toute forme de discrimination (Pour exemple : SOS Racisme), les étudiants ambassadeurs (moyen de sensibilisation), l'intégration des étudiants en psychologie ou en sociologie dont les travaux sont en lien avec la lutte contre les discriminations (pouvant être intégrer aux campagnes de sensibilisation).
Quelles actions ?	1°Campagne de communication trimestrielle avec pour chaque trimestre un thème différent, 2°Campagne trimestrielle circulaire et systémique, la liste des thèmes de sensibilisation choisis restant la même et revenant indéfiniment, 3°Permettre aux associations dont l'objet est la sensibilisation à toutes les formes de discrimination d'afficher leur affiches dans l'établissement, 4°A mettre en place d'ici la rentrée 2021-2022.
Limites	Un blocage éventuel du financement des campagnes de communication par le budget de l'Université (possible solution, la mise à disposition des locaux de l'Université aux campagnes de sensibilisation des associations ayant pour objet la lutte contre toutes les formes de discrimination)